

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 octobre 2013

Sous la présidence de M. Alain HURSTEL, Maire

Présents : MM. Charles DOTT, J-Michel HATT, Jean-Jacques HORNECKER, Patrick LENTZ, Mmes Djemila ARMBRUSTER, Marie-Claire BURGER, Martine BUREL.

Absents : M. J-Paul UHL – M. Jean-Georges MEHL

M. le Maire informe l'assemblée du rajout de 3 points supplémentaires à l'ordre du jour soit :

- rectification des limites concernant la rue des Vergers
- convention zone enherbée ABEL R.
- travaux de voirie rue de l'école.

1 Approbation du procès-verbal de la séance du 25 juin 2013

Le procès-verbal de la séance du 28 mars dernier est adopté à l'unanimité par les membres présents à ladite réunion.

2. Adoption du règlement du cimetière et ses tarifs

En charge de la réactualisation du règlement du cimetière Mme Marie Claire Burger présente le projet de règlement pour le columbarium, la réactualisation du règlement du cimetière et des informations sur les tarifs en vigueur dans des communes du canton.

Après délibérations, le conseil approuve à l'unanimité les règlements en annexe ainsi que les tarifs qui restent inchangées soit :

- ❖ Tombe une place : 155 € pour une concession de 30 ans
- ❖ Tombe deux places : 310 € pour une concession de 30 ans
- ❖ Urne columbarium : 650 € pour une concession de 15 ans.
- ❖ Jardin du souvenir : 50 € pour dépôt de cendres.

Conformément à la législation la durée perpétuelle des concessions est supprimée.

3. Avis sur le projet d'un élevage de volailles de chair à Hohatzenheim

M. le Maire explique que le Conseil est consulté dans le cadre d'une enquête publique de demande d'autorisation d'un élevage de volailles de chair à Hohatzenheim, notre ban se situant dans le rayon de 3 km de cette exploitation. Après débat sur ce projet, le Maire propose de procéder à un vote :

Pour : 0 voix - Contre : 6 voix - Abstentions : 2 voix

L'avis défavorable du Conseil s'explique par le rejet d'une trop grande industrialisation de l'élevage, cette installation devant produire 220 000 volailles par an, par la proximité d'habitations et les nuisances qu'ont soulignées les riverains.

4. Appel d'offres - Travaux coulées de boues – Point sur la poursuite des travaux

La commune a lancé un appel d'offre pour la réalisation d'une première tranche de travaux dans le cadre du plan contre les coulées d'eaux boueuses. Il s'agit du renforcement des chemins ruraux qui sont en prolongement de la rue des Acacias et des Thuyas. Après examen et analyse par notre maître d'œuvre Anthéa, des trois offres reçues des sociétés Rauscher, Wicker, Colas, c'est l'offre de la société Rauscher qui est retenue en raison d'un prix plus compétitif de 16 669,25 €HT

La procédure pour la réalisation du bassin de rétention de la rue des Acacias est démarrée..

Concernant le bassin du chemin du Noyer, la commune attend l'avis du Sictou pour un déversement d'eaux du bassin de rétention prévu à la hauteur du chemin du Noyer vers le réseau d'eaux pluviales de la rue du Noyer .Une négociation est engagée avec le propriétaire du terrain

5. convention déversement eaux boueuses vers zone enherbée (point supplémentaire)

La convention proposée en 2012 à M. Abel Robert a été modifiée pour préciser que les travaux éventuels d'entretien suite à des coulées d'eaux boueuses provenant du chemin du Noyer sont à la charge de la commune. Elle s'applique à la parcelle.....pour un montant 1€are soit 90 €/an à compter du 1° janvier 2013.

6. Projet de modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

M. le Maire informe les membres du conseil que ce projet de modification des rythmes scolaires devrait entrer en vigueur à la rentrée scolaire 2014. Ce projet à des conséquences pour le transport scolaire, les horaires et les communes lorsqu'elles envisagent des activités extrascolaires. Il impacte aussi l'organisation de vie des parents d'élèves. Le conseil d'école a pris l'initiative d'un sondage auprès des parents de notre RPI. M. Lentz Patrick suggère d'enquêter aussi sur l'impact en terme d'effectif du périscolaire. Une réunion du conseil d'école de notre RPI est prévue le 8 novembre. Le Maire informe qu'un tableau numérique prêté par l'école de Weitbruch a pu être installé à l'école.

7. Equipements de loisirs – travaux d'entretien

Suite à la vérification annuelle effectuée et le rapport indiquant les travaux à effectuer, le conseil invite M. le maire à solliciter un devis auprès de la Société SATD basée à RUSS, société ayant mis en place des éléments de jeux, pour la mise aux normes des installations.

8. RPI - départ de M. VOGLER – participation de la commune

M. le Maire informe les conseillers du départ à la retraite de M. VOGLER, directeur d'école de Schaffhouse sur Zorn. Le conseil est favorable à une participation de la commune de Hohfrankenheim de l'ordre de 250 € aux dépenses occasionnées à l'occasion de cette cessation d'activité au sein du RPI.

M. le Maire est autorisé à signé tout document comptable relatif à cette dépense.

9. Approbation rapport annuel 2012 du SICTEU

Le conseil municipal approuve, après en avoir pris connaissance, le rapport annuel 2012 du SICTEU.

10. Rectification des limites de la rue des Vergers (point supplémentaire)

Dans le cadre des travaux de rénovation de la rue des Vergers M. Le Maire informe qu'une rectification a été demandée au géomètre afin de conserver une largeur de rue de 5,50 m. Cette modification implique une légère variation de la surface échangée avec des riverains.

12. Projet de rénovation de la rue de l'Ecole

Le Siceu demande la pose d'un réseau d'eaux pluviales dans le cadre d'une rénovation de cette rue, programmée en 2014 et inscrite au contrat de territoire. Le Maire propose de contacter le service Atesat pour la maîtrise d'œuvre. Un appel d'offre pourra être lancé début 2014.

12. Divers

- Com Com : le nombre de délégués dans la prochaine intercommunalité sera de 48 délégués et non de 42, comme le souhaitent les plus grandes communes. Hohfrankenheim ne sera plus représenté que par 1 délégué..
- La fête des Aînés aura lieu le dimanche 8 décembre prochain.
- La commission électorale est en train de mettre à jour la liste électorale
- Décors de Noël : le club « bricolage » termine les décors qui seront mis en place le 30 novembre 2013